

Si je comprends bien, les chutes de neige sont cette année inférieures à la moyenne dans beaucoup de régions de l'Ouest. Nous sommes peut-être au début d'un cycle de récoltes moins abondantes. Le gouvernement du Canada serait sage de penser à l'avenir. Nous devrions garantir nos approvisionnements. Après tout, le ministre de l'Agriculture s'est engagé auprès des pays assistant à la Conférence mondiale sur l'alimentation à fournir une certaine quantité de céréales. C'est très gentil de sa part de pouvoir parler ainsi. C'est gentil lorsque le cultivateur a ce grain sur sa ferme ou dans son propre élévateur. Toutefois, si le coût d'emmagasinage du grain dans l'élévateur devient onéreux et s'il n'est plus avantageux pour le producteur de le garder sur sa ferme, alors nous ne nous trouverons pas en mesure d'honorer ce genre d'engagement.

● (2150)

J'ai pu réellement me rendre compte de l'insensibilité du ministre de l'Agriculture lorsqu'il a dit aux agriculteurs: «Produisez tout le blé que vous pouvez produire, ensemencez toutes les acres que vous pouvez ensemencer.» Comment sait-il combien d'acres il faudrait ensemencer? Personne ne le sait vraiment. C'est ce que les cultivateurs se demandent en ce moment. Soyons justes pour le ministre. Il n'est question que d'environ quatre à cinq millions d'acres, car nous sommes passablement arrivés au maximum d'acres à ensemencer dans l'Ouest du Canada. Le cultivateur ne se montrerait pas habile en affaires s'il se servait de chaume pour produire une double récolte. S'il ne s'arrête pas quelque peu sur la conservation, il ne lui restera plus de terre arable. Il l'a appris à rude école.

Lors de la présentation du programme, le ministre de la Justice avait dit que le gouvernement paierait les cultivateurs pour laisser leurs terres en jachère. Un tel programme n'avait absolument aucune justification. Ce stupide conseil a probablement coûté aux producteurs des centaines de millions de dollars.

Le blé est devenu très important au pays. Beaucoup de matières premières ont aussi acquis de l'importance au cours des cinq ou six dernières années. Toutefois, le blé représente une ressource renouvelable, et nous sommes devenus des experts dans sa culture. Nous avons du bon blé et nous avons de bons marchés. Nous devrions assurer des installations d'emmagasinage qui protégeraient ces marchés contre toute crise possible. Il n'est pas nécessaire qu'elle se produise au pays; elle pourrait éclater n'importe où dans le monde. Nous devrions pouvoir garantir deux années complètes d'approvisionnement de blé à n'importe quel temps plutôt que de compter sur le régime établi actuellement au petit bonheur, lequel ne nous permet pas de savoir quelle catégorie de blé se trouve emmagasinée, parce que le cultivateur en garde une grande quantité.

L'agriculteur désire la stabilité. C'est folie pour l'agriculteur de partager sa production entre les céréales et un autre domaine de production agricole. Si la stabilisation des revenus est bonne pour un agriculteur, elle devrait l'être pour tous. La seule façon dont cela peut légitimement se faire, consiste pour le ministre de l'Agriculture à exiger du gouvernement la restitution de sa responsabilité en ce domaine. C'est toute l'industrie qui a besoin d'être stabilisée. Le revenu d'un agriculteur doit être stabilisé à un niveau qui lui permette de suffire à tous ses coûts de production.

Nous avons recommandé il y a bien des années une garantie de parité des prix pour tous les produits agricoles. Cela ne veut pas dire de gonfler les prix des produits. Avant que l'agriculteur ne fasse les semences, on lui dit

Stabilisation concernant le grain de l'Ouest—Loi

quelle quantité de produit le gouvernement est disposé à prendre et à quel prix. S'il peut en obtenir davantage, tant mieux. Sinon, il a cette garantie du gouvernement. Ce montant couvrira ses coûts de production: main-d'œuvre, frais de financement, frais de dépréciation et salaires. Il est sûr que ce n'est rien moins que cela qui est suffisant aujourd'hui pour nos agriculteurs, qu'ils produisent du sirop d'érable, des céréales ou toute autre denrée. Nous demandons que le ministère de l'Agriculture fournisse cette stabilisation à l'agriculture.

Il y a un autre facteur qui est important non seulement pour les consommateurs canadiens, mais pour le monde entier. Nous pourrions augmenter considérablement la production de presque toutes les denrées agricoles du Canada. Pour le plus grand bien de tous, nous devons assurer la stabilité du revenu des agriculteurs et faire en sorte que ceux qui veulent se lancer en agriculture et qui n'ont pas la chance d'hériter d'une ferme puissent le faire.

Nous manquerons à notre devoir si nous ne songeons pas à la prochaine génération de producteurs agricoles. Jusqu'ici, nous ne les avons pas vraiment aidés. Toute l'aide qu'ils ont reçue a été fournie par les provinces et, en grande partie, cette aide leur a été préjudiciable. Partout au Canada, les gouvernements provinciaux ont encouragé les jeunes à se lancer dans l'élevage des troupeaux de vaches. Le marché s'est effondré et ils se sont retrouvés criblés de dettes.

Quand nous voyagerons dans tout le Canada pour rencontrer les agriculteurs, j'espère que le ministre aura l'esprit assez ouvert. Le cabinet et les députés traitent très mal le député d'Assiniboia. Je suis certain que c'est lui qui fait tout le travail concernant la Commission du blé. Si le gouvernement ne veut pas que cette question relève encore de l'agriculture, il devrait nommer le député secrétaire d'État à la Commission du blé.

M. Reid: Ministre d'État.

M. Peters: C'est un travail qui exige un sens des responsabilités. J'ai toujours été scandalisé de la façon désinvolte dont le ministre de la Justice remplit ses fonctions relatives à la Commission du blé. Il ne connaît pas la différence entre ses propres fonctions et celles du ministre des Transports (M. Marchand). Il les confond. Je m'attends à ce qu'il propose bientôt un programme de logement pour les femmes des agriculteurs de l'Ouest. Cependant, il ne s'occupe pas du tout des questions importantes.

Quand les agriculteurs de l'Ouest fourniront les renseignements nécessaires au comité de l'agriculture, j'espère que le gouvernement sera plus souple que la dernière fois. M. Douglas aurait pu vivre bien plus longtemps si le gouvernement ne l'avait pas traité injustement et s'il ne lui avait pas fait de demandes extravagantes.

Selon moi, il serait très instructif d'aller rencontrer les agriculteurs dans tout le pays. La stabilisation pourrait probablement devenir un instrument efficace pour les agriculteurs de l'Ouest si le gouvernement acceptait qu'ils contribuent au programme d'une façon juste et raisonnable au lieu d'adopter une attitude dogmatique, comme l'a fait le ministre de la Justice dans chacun des bills qu'il a présentés.

L'Orateur suppléant (Mme Morin): La Chambre est-elle prête à se prononcer?

Des voix: Il est 10 heures.